



## COMPTE-RENDU CONSEIL D'ÉCOLE DU 12 Novembre 2018

**Étaient présents :** **Mr René FABREGUE**, Maire de Saint Julien de Peyrolas  
**Mme Magali ARNAL**, représentante de la mairie de St Christol de Rodières  
**Mme HERAUT**, représentante de la mairie d'Aiguèze

**Mme Mélinda KRUMB**, représentante des Parents d'Elèves de CM1 CM2 Rémi  
**Mme Stéphanie MENAGE**, représentante des Parents d'Elèves de PS GS  
**M. Mathieu REVET**, représentant des parents d'Elèves de GS CP  
**Mme Stéphanie RIGNAULT**, représentante des Parents d'Elèves CE1 CE2 de Mélissande et Léa  
**Mme Marion MICHARD**, représentante des Parents d'Elèves de CE1 CE2 Carole et Marine  
**Mme Fabienne BERARD**, professeur des écoles  
**Mme Julie DIBON**, directrice  
**Mme Marine MARGENETRE**, professeur des écoles  
**Mme Mélissande ROUX**, professeur des écoles  
**Mme Malorie FAURE**, professeur des écoles  
**Mme Léa MIRALLES**, professeur des écoles  
**Mme Stéphanie MALLET**, professeur des écoles

**Mme Martine MOULETTES**, DDEN

**Étaient excusés :** **Mr Louis BORRELLY** représentant de la Mairie de Salzac  
**Mr Rémi PEROLLET**, professeur des écoles  
**Mme Carole CHINIEU**, professeur des écoles  
**Mme Virginie PIQUERAS**, représentante des parents d'Elèves de CM1 CM2 Julie  
**Mme Julie PAUTY**, représentante des parents d'Elèves de PS MS

**TOUR DE TABLE :** chacun se présente

### **1 – PRÉSENTATION**

× Année scolaire 2018/2019:

- Présentation de l'école: 171 élèves, répartis en 7 classes, soit une moyenne de 24,4 élèves par classe. Stabilisation des effectifs par rapport à l'année dernière.

Horaires inchangés: Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h00 à 12h00 et 13h45 à 16h45. Les mercredis redeviennent des jours sans école. Les APC imposées le soir de 16h45 à 17h30 ou le matin de 8h20 à 8h50 en fonction des enseignants. L'inspection de l'Éducation Nationale n'autorise plus les APC sur la pause méridienne si les enfants n'ont pas minimum 1h30.

- Présentation des classes:
  - - PS/MS : 25 élèves avec Malorie Faure et PESENTI Marion (ATSEM)
    - PS/GS : 24 élèves avec Fabienne Bérard (lundi et mardi), Léa MIRALLES (le jeudi et vendredi) et GRAS Annie (ATSEM)

L'école accueille des apprenties qui préparent le CAP Petite enfance Romane PERREIRA en 2<sup>ème</sup> année et Meghan MORENO en 1<sup>ère</sup> année. Les apprenties interviennent principalement dans la classe de GS/CP

- - GS/CP : 27 élèves avec Stéphanie Mallet
  - CE1/CE2 : 22 élèves avec Mélissande ROUX et Léa MIRALLES (le lundi)
  - CE1/CE2: 27 élèves avec Carole Chinieu remplacée par Marine MARGENETRE
  - CM1/CM2: 22 élèves avec Julie DIBON
  - CM1/CM2: 23 élèves avec Rémi PEROLLET

## **2 – REGLEMENT INTERIEUR**

L'opération « un fruit à la récré » a recommencé à la rentrée des vacances de Toussaint : les enfants ont goûté des mandarines la semaine dernière et des pommes cette semaine.

× Présentation du règlement intérieur : Lecture.

Modifications :

→ Dans la partie HORAIRES DE L'ÉCOLE: suppression de la partie école le mercredi et le jeudi matin. Jeudi redevient une journée normale et le mercredi il n'y a pas école

→ Dans la partie VIE SCOLAIRE: Précision pour les chaussures à sangle arrière et interdiction des crocs et des boucles d'oreilles pendantes .

→ Dans la partie HYGIENE ET SANTE Suppression de la ligne sur les goûters.

Vote à mains levées: 15 présents, 15 pour, 0 contre, 0 abstention.

## **3 – CALENDRIERS**

× Le jour de la rentrée le lundi 3 septembre 2018, les élèves ont proposé leur apéritif de rentrée grâce au financement partiel de l'APE sur le thème du Cirque.

× Lundi 8 octobre 2018 : exercice alerte incendie le problème de l'alarme qui ne se déclenche pas a été résolu.

× Vendredi 12 octobre 2018 : L'élection des représentants des parents d'élèves s'est bien déroulée: 172 personnes votantes sur 258 personnes qui pouvaient voter. Il y a plus de votants cette année. La liste unique a été élue.

× Lundi 15 octobre 2018 : Les élections pour le Conseil Municipal des Jeunes se sont très bien déroulées. 14 élus pour 15 postes répartis en 2 commissions qui se réuniront plusieurs fois dans l'année une plutôt sociale / inter-générationnelle et une sur la vie du village / l'environnement.

× 19 octobre : A l'occasion de la semaine du goût, l'APE a financé le petit déjeuner à l'école. Avec un approvisionnement auprès de producteurs locaux.

× Lundi 5 novembre 2018 : exercice PPMS avec évacuation dans la cantine de toute l'école : RAS

× BCD : emprunts de livres par les enfants gérés par Chrystel FERNANDEZ qui a lieu 1 fois par semaine par classe.

Nous tenions à remercier les personnes du village qui font des dons de livres.

× Mardi 6 novembre intervention de l'infirmière scolaire sur les risques des addictions et sur les soins et l'hygiène corporelle.

× Dimanche 11 novembre 2018, les élèves ont été invités à participer à la commémoration qui a eu lieu au monument aux morts. Ils devaient, à cette occasion, lire une carte postale d'un poilu mort à la guerre natif de St Julien de Peyrolas. Les enseignants souhaitent souligner la forte mobilisation pour ce centenaire. Les élèves ont fait en amont un travail d'Arts Visuels pour les CE1 et CE2 sur les monuments aux morts des 4 communes et un travail de recherche sur les morts pour la France de la commune de St Julien en lien avec l'association Culture et Patrimoine mené par les CM1 et CM2.

× Lundi 12 novembre 2018 : exercice alerte intrusion pour l'élémentaire RAS.

× La photo de classe aura lieu le lundi 26 novembre 2018.

× La période se terminera par la vente de sapins de l'APE le samedi 8 décembre 2018, le marché de Noël le vendredi 14 Décembre 2018. La fête de Noël se fera sur la dernière semaine d'école c'est à dire Passage du père-Noël, goûter (offert par les municipalités) et le spectacle (financé par l'APE)

× Le loto de l'école aura lieu le 10 février 2018.

× Le Carnaval se déroulera le samedi 16 mars sous l'égide de l'A.P.E comme l'année dernière.

× La fête des écoles devrait avoir lieu le 28 Juin 2018 sous chapiteau après 15 jours de stage de cirque.

#### **4 – SORTIES et PROJETS**

- × Les CE1 :CE2 et les CM1 CM2 voudraient se rendre au Cirque de la Cascade à Bourg St Andéol.
- × Toutes les classes de l'école iront début juin au Parc Alexis GRUSS ils participeront à des ateliers, verront un spectacle et visiteront le musée du Cirque.
- × Les élèves de maternelle et CP sont inscrits à Ecole et Cinéma : ils iront à Pont St Esprit visionner un ensemble de court- métrages courant mars.
- × Certaines classes (CE1 et CE2) souhaitent s'inscrire au dispositif du Salon du Livre. En attente de confirmation que les classes sont retenues.

#### **5 – BUDGET**

- × Financement des mairies : L'école bénéficie d'un budget de 80 € par enfant pour son fonctionnement au budget 2018.  
Les mairies financent également les bus des sorties scolaires (1 sortie par classe par an), les cadeaux et le goûter de Noël, les dictionnaires des CM2.
- × Financement de l'APE: L'association des parents d'élèves organise ou participe à différentes manifestations, ce qui lui permet de contribuer aux différents projets de l'école. (Apéritif de rentrée, spectacle de Noël, une partie de la sortie de fin d'année, loisirs créatifs, vélo...) et de participer à la vie de l'école.  
Le projet cirque est entièrement financé par l'APE (ancien bureau)

#### **6 – REMERCIEMENTS**

- . Les employés de mairie pour leur réactivité et leur dévouement.
- . Les Maires des communes de St Julien de Peyrolas, d'Aiguèze, de St Christol de Rodières, de Salzac et leur Conseil Municipal.
- . Les parents qui s'investissent dans la vie de l'école.
- . L'APE bien sûr

#### **7 – QUESTIONS DIVERSES**

- × Mr le maire de St Julien de Peyrolas demande à la directrice de vérifier l'onglet scolarité du site internet municipal pour la partie scolarité et le nombre d'enfants des villages voisins.  
La directrice répond positivement.
- × Représentants des parents d'élèves : Le site d'inscription de la cantine fait apparaître un quotient familial, est-ce que les quotients familiaux peuvent être pris en compte ?  
Le maire répond que non pas pour l'instant mais que les représentants des parents d'élèves peuvent faire un sondage pour savoir quels parents seraient intéressés et à quelle condition ?
- × Représentants des parents d'élèves : Plainte de parents concernant les poux.  
Les enseignants n'ont pas de solution. Ils ont essayé l'information, l'intervention de l'infirmière scolaire, le plan anti-poux sur un week-end.  
Ils conseillent d'attacher les cheveux longs, de traiter préventivement avec de l'huile essentielle de lavande et restent vigilant en prévenant systématiquement les parents s'ils voient des poux.